

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL**

Séance spéciale du conseil municipal, tenue le lundi 14 décembre 2009, à 20 h 30, au Centre communautaire Le Trivent.

Sont présents :

Mesdames les conseillères : **Sarah Guay-Tremblay, district 1**
Céline Jobin, district 4

Messieurs les conseillers : **Jacques Levac, district 2**
Francis Côté, district 3
Harmel L'Écuyer, district 5
François Chabot, district 6

Formant quorum sous la présidence de **Monsieur Gilbert Thomassin, maire.**

Est aussi présent le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Gaétan Bussières.

375-09 **Ouverture de la séance spéciale**

À 20 h 30, Monsieur le maire Gilbert Thomassin déclare l'ouverture de la séance spéciale.

376-09 **Adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER HARMEL L'ÉCUYER
ET RÉSOLU :**

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que ci-dessous rédigé :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance spéciale;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du règlement n° 597-09 - Règlement établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2010;
4. Adoption des prévisions budgétaires 2010 et du programme triennal d'immobilisations 2010, 2011 et 2012;
5. Lecture et dépôt du discours sur le budget et présentation des prévisions budgétaires 2010 et du programme triennal d'immobilisations 2010, 2011 et 2012;
6. **Période de questions;**
7. Levée ou ajournement de la séance spéciale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

377-09 **Adoption du règlement n° 597-09 - Règlement établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2010**

Tous déclarent avoir lu le règlement n° 597-09 et renoncent à sa lecture.

CONSIDÉRANT le dépôt et l'adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2010.

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER FRANÇOIS CHABOT
ET RÉSOLU :**

QUE le règlement n° 597-09 ayant pour titre « Règlement établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2010 », soit adopté et signé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

378-09 Adoption des prévisions budgétaires 2010 et du programme triennal d'immobilisations 2010, 2011, et 2012

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JACQUES LEVAC
ET RÉSOLU :**

QUE les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2010 et le programme triennal d'immobilisations 2010, 2011 et 2012 soient adoptés tels que ci-dessous rédigées :

Prévisions budgétaires 2010

REVENUS	BUDGET 2010
Taxes et tarification des services	5 658 803 \$
Paielements tenant lieu de taxes	63 300 \$
Autres revenus de sources locales	581 825 \$
Subventions, transferts et compensations	207 344 \$
TOTAL DES REVENUS	6 511 272 \$
DÉPENSES	
Administration générale	981 357 \$
Sécurité publique	738 827 \$
Transport et voirie	1 401 980 \$
Hygiène du milieu	764 244 \$
Santé et Bien-être	17 300 \$
Aménagement, urbanisme et développement	454 623 \$
Loisirs et culture	792 726 \$
Frais de financement (intérêt sur la dette)	706 702 \$
Autres activités financières et affectations	653 513 \$
TOTAL DES DÉPENSES	6 511 272 \$

Programme triennal d'immobilisations 2010, 2011 et 2012

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2010-2012			
DOSSIERS	2010	2011	2012
Réfection de rues et aménagement de stationnement	175 000 \$	175 000 \$	150 000 \$
Réfection de l'avenue Sainte-Brigitte	4 000 000 \$	2 000 000 \$	- \$
Infrastructures (trottoir, mise aux normes des installations d'eau potable et d'eau usée)	1 390 000 \$	460 000 \$	260 000 \$
Nouveau puits d'eau potable et agrandissement de la station d'épuration des eaux usées	100 000 \$	3 500 000 \$	- \$
Maison des jeunes	220 000 \$	- \$	- \$
Parc de sports secteur garage – terrain de soccer	150 000 \$	250 000 \$	- \$
Parc de sports secteur garage – terrain de tennis	- \$	- \$	500 000 \$

Bâtiment de commodités – parc de sports au village	- \$	650 000 \$	- \$
Réaménagement du parc de sports au village	- \$	1 250 000 \$	- \$
Aménagement de parcs et de terrains de jeux et accès à la rivière	220 000 \$	100 000 \$	- \$
Bibliothèque et centre communautaire	- \$	- \$	2 800 000 \$
Véhicules	20 000 \$	- \$	250 000 \$
Total des investissements	6 275 000 \$	9 385 000 \$	3 960 000 \$
Subvention autorisée – réfection de l’avenue Sainte-Brigitte	3 000 000 \$	2 000 000 \$	- \$
Subvention en attente d’autorisation – Parc secteur garage et village	75 000 \$	1 575 000 \$	250 000 \$
Subvention en attente d’autorisation – Bibliothèque et centre communautaire	- \$	- \$	1 400 000 \$
Subvention Hydro-Québec – Maison des jeunes	10 000 \$	- \$	- \$
Subventions autres – Maison des jeunes	10 000 \$	- \$	- \$
Subvention en attente – Programme PRECO	330 000 \$	130 000 \$	130 000\$
Retour sur taxe d’assise	130 000 \$	500 000 \$	130 000\$
Contributions des promoteurs – Nouveau puits d’eau potable et agrandissement de la station d’épuration des eaux usées	- \$	2 500 000 \$	- \$
Contribution du fonds de parcs et terrain de jeux, fonds de roulement et affectation du surplus	325 000 \$	150 000 \$	150 000\$
Total des subventions et contributions	3 880 000 \$	6 855 000 \$	2 060 000 \$
INVESTISSEMENTS NETS	2 395 000 \$	3 530 000 \$	1 900 000 \$

Adoptée à l’unanimité des conseillers

379-09 Lecture et dépôt du discours sur le budget et présentation des prévisions budgétaires 2010 et du programme triennal d’immobilisations 2010, 2011 et 2012

Conformément à la loi, monsieur le Maire fait lecture du discours sur le budget présente les prévisions budgétaires de l’exercice 2010 ainsi que le programme triennal d’immobilisations pour les années 2010, 2011 et 2012.

380-09 Période de questions

Monsieur le maire Gilbert Thomassin invite les citoyen(ne)s présent(e)s à poser leurs questions, qui sera d’une durée maximale de trente (30) minutes tel que prévu au règlement n° 386-98.

Les questions posées par les citoyen(ne)s présent(e)s ont été répondues.

381-09

Levée ou ajournement de la séance spéciale

**IL EST PROPOSÉ, À 21 H 10, PAR M. LE CONSEILLER HARMEL
L'ÉCUYER
ET RÉSOLU :**

DE lever la séance spéciale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé signer
toutes les résolutions du présent procès-verbal.**

GILBERT THOMASSIN
Maire

GAÉTAN BUSSIÈRES
Directeur général et
secrétaire-trésorier